

DÉLIBÉRATION N°2016.01.01/247

**Approbation des nouveaux statuts du
Syndicat de Valorisation des Déchets
(SYVADE) de la Guadeloupe
désignation des représentants
de la Communauté d'Agglomération
CAP Excellence
au sein du Comité syndical du SYVADE**

L'an deux mille seize, le mercredi 13 janvier, à 09 heures 00, le Conseil Communautaire de CAP Excellence, s'est assemblé au siège de CAP Excellence (*salle du Conseil*), sis 18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre, sous la présidence de *Monsieur Eric JALTON*, Président, en vue de délibérer suivant l'ordre du jour de la convocation en date du 6 janvier 2016.

Présents : 38		
Président		
M. Éric	JALTON	
Vice-Présidents		
M. Rosan	RAUZDUEL	3 ^{ème} Vice-Président
M. Georges	DAUBIN	4 ^{ème} Vice-Président
Mme Suzelle	SEVILLE	5 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Eliane	GUIOUGOU-FIRPIONN	6 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Murielle	JABES	7 ^{ème} Vice-Présidente
M. Georges	BREDENT	8 ^{ème} Vice-Président
Mme Maguy	CELIGNY	9 ^{ème} Vice-Présidente
M. Fred	EUSTACHE	10 ^{ème} Vice-Président
M. Dominique	BIRAS	11 ^{ème} Vice-Président
Mme Claudine	CHALUS	12 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Marie-Corine	LACASCADE-CLOTILDE	13 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Renée-George	NABAJOH-DELOUMEAUX	14 ^{ème} Vice-Présidente
Conseillers Communautaires - Membres du Bureau		
M. Fabert	MICHELY	
Mme Marlène	MELISSE-MIROITTE	
Mme Marie-Camille	MOUNIEN	
Mme Lyliane	PIQUION	
Mme Josiane	GATIBELZA	
M. Justin	DESSOUT	
M. Michel	RINÇON	
Mme Francesca	FAITHFUL	
Autres Conseillers Communautaires		
Mme Maryse	ALIDOR-DAHOMAS	
M. Georges	BERGINA	
M. Jean-Luc	CELIGNY	
Mme Sylvie	CHAMMOUGON-ANNO	
M. Chazy	CIRANY	
M. Audry	CORNANO	
Mme Lydia	FANHAN-LAURIETTE	
Mme Juliana	FENGAROL	
M. José	GUIOLET	
Mme Solange	LEBLANC	
Mme Hélène	MOLIA-POLIFONTE	
M. Jean-Charles	SAGET	
Mme Nadiyah	SURVILLE-PERAFIDE	
Mme Ketty	WALPO	
Mme Nadège	THÉOPHILE	
M. Max	CELIGNY	
M. Denis	BERNADOTTE	

Excusé représenté : 1
M. Jacques BANGOU (2 ^{ème} Vice-Président) Pouvoir à Mme Josiane GATIBELZA

Excusés non représentés : 1
<u>Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :</u> Mme Corinne PETRO

Absents : 10
<u>Vice-Président:</u> M. Pierre THICOT (15 ^{ème} Vice-Président)
<u>Autres Conseillers Communautaires :</u> Mme Lise Claude AZEDE M. Harry DURIMEL Mme Célia HATCHI-MIMIETTE M. Jocelyn LEREMON M. Maurice LORQUIN M. Daniel MARSIN M. Alix NABAJOH M. Patrick SELLIN M. Olivier SERVA

COURRIER A

15 JAN. 2016

S/PREFECTURE DE LA GUADELOUPE

Le Conseil Communautaire a désigné *Madame Suzelle SEVILLE* en qualité de Secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE;

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L5211-17, L5211-18, L5216-5-II, L5216-7 et L5216-7-1 et l'article L5215-27 applicable aux communautés d'agglomération;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2008/2042/ADII/2 en date du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence et approuvant les statuts de ladite Communauté d'Agglomération;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1^{er} janvier 2013;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2014-222/SG/DiCTAJ/BRA du 14 octobre 2014 portant modification du périmètre et des statuts du Syndicat de valorisation des déchets de la Guadeloupe (*SYVADE*);
- VU** les statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence du 30 décembre 2008 modifiés par l'arrêté préfectoral n°2015/115/SG/DiCTAJ/BRA daté du 7 décembre 2015 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération CAP Excellence;
- VU** la délibération n°2014.04.01/01 du Conseil Communautaire du 23 avril 2014 portant élection du Président de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;
- VU** la délibération du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence n°2015.07.04/179 du 16 juillet 2015 portant modifications des statuts de la CAP Excellence : adoption des compétences Environnement et Cadre de vie;
- VU** la délibération du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence n°2016.01.01/235 du 6 janvier 2016 portant adhésion de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence au Syndicat de Valorisation des Déchets (*SYVADE*) de la Guadeloupe et désignation des représentants au sein du Comité syndical du SYVADE ;
- VU** la délibération du Comité syndical du Syndicat de valorisation des déchets de la Guadeloupe (*SYVADE*) portant modification des statuts du SYVADE : représentativité des membres;

Considérant le rapport du Président;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ ;

ARTICLE 1 – D'approuver la modification des statuts du Syndicat de Valorisation des Déchets (*SYVADE*) de la Guadeloupe et notamment ses articles 1, 8 et 9.

ARTICLE 2 – Conséquemment de désigner en qualité de Délégués titulaires et suppléants au sein du Comité Syndical dudit Syndicat les Conseillers Communautaires suivants :

	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
1	▪ M Michel <i>RINÇON</i>	▪ Mme Marie-Corine <i>LACASCADE-CLOTILDE</i>
2	▪ M. Maurice <i>LORQUIN</i>	▪ Mme Nadège <i>THÉOPHILE</i>
3	▪ Mme Marlène <i>MELISSE-MIROITTE</i>	▪ Mme Suzelle <i>SEVILLE</i>
4	▪ M. Jean-Charles <i>SAGET</i>	▪ M. José <i>GUIOLET</i>
5	▪ M. Jocelyn <i>LEREMON</i>	▪ M. Denis <i>BERNADOTTE</i>
6	▪ M. Chazy <i>CIRANY</i>	▪ M. Audry <i>CORNANO</i>
7	▪ M. Alix <i>NABAJOH</i>	▪ Mme Lydia <i>FANHAN-LAURIETTE</i>
8	▪ Mme Nadia <i>SURVILLE-PERAFIDE</i>	▪ M. Jean-Luc <i>CELIGNY</i>

ARTICLE 3- D'abroger l'article 2 de la délibération du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence n°2016.01.01/235 du 6 janvier 2016 portant adhésion de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence au Syndicat de Valorisation des Déchets (*SYVADE*) de la Guadeloupe et désignation des représentants au sein du Comité syndical du SYVADE.

ARTICLE 4- De donner tous pouvoirs au Président pour les applications pratiques de la présente délibération.

ARTICLE 5- Le Président, le Directeur Général, le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Préfet de la Région Guadeloupe, à Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Pointe-À-Pitre, à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-A-Pitre, à Monsieur le Président du Syndicat de Valorisation des Déchets (*SYVADE*) ainsi qu'à Madame le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Guadeloupe, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

Pour extrait certifié conforme

Pointe-À-Pitre, le 14 JAN. 2016

Le Président

Eric JALTON

- Délibération transmise à Monsieur le Préfet de la Région Guadeloupe, le
- Délibération transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Pointe-À-Pitre, le
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, le
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-À-Pitre, le
- Délibération transmise à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, le
- Délibération transmise au Président du Syndicat de Valorisation des Déchets (*SYVADE*), le
- Délibération transmise à Madame le Comptable Public, le



